



Plan d'organisation de la surveillance et des secours

Pour favoriser un développement du sport pour tous, la Direction des Sports et du Nautisme assure tout à long de l'année la mise à disposition des piscines tant durant les entraînements hebdomadaires que pendant les manifestations du week-end.

En tant qu'association organisatrice vous devez télécharger le "Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS)" de la piscine qui vous concerne.

Afin de bénéficier des créneaux qui vous ont été attribués, le document complété doit être renvoyé avant le début des activités par mail à reservation.piscines@brest-metropole.fr ou par courrier à la Direction des Sports et du Nautisme, 26 rue Camille Desmoulins, 29200 Brest.

Piscine Buisson	version DOC	version PDF	Plan de la piscine
Piscine Foch	version DOC	version PDF	Plan de la piscine
Piscine Kerhallet	version DOC	version PDF	Plan de la piscine
Piscine Recouvrance	version DOC	version PDF	Plan de la piscine
Piscine St-Marc	version DOC	version PDF	Plan de la piscine

Contact

Mairie de Brest

Hôtel de Ville de Brest - 2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest Cédex 2

☎ 02 98 00 80 80

@ contact@mairie-brest.fr

Dernière mise à jour le : **08 juin 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guêven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02.98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30